Case
FRC
1609

CAHIER
DU CLERGÉ
RÉGULIER.

» Sans être Pythagoricien,
» Je crois une Métempsycose
» Qui, d'un Corps ne servant à rien,
» En fait un propre à quelque chose.

1789.

Md W 2922

CAHIER
DU CLERGÉ RÉGULIER.

DANS un temps où la philoſophie éclaire une grande partie des hommes, où l'erreur des ſiecles paſſés paroît auſſi groſſiere qu'elle eſt avantageuſe aux individus qui ſe ſont étayés de ſon obſcurité; dans un temps, dis-je, où la raiſon exerce un empire univerſel, doit-on s'étonner de trouver des hommes aſſez juſtes & d'un caractere aſſez énergique pour ſonder les profondeurs de l'ignorance, comme ils ont approfondi les ſciences abſtraites? Non, ces hommes qui ont appris à leurs ſemblables à connoître & adorer la Divinité, à reſpecter leurs Princes, à vivre ſous la ſauve-garde des Loix ſages que la raiſon naturelle a dictées, & dont les beſoins toujours renaiſſans de la ſociété ſollicitent la conſervation; ces mêmes hommes auroient cru ſe rendre coupables, ſi, en indiquant les ſentiers de la ſageſſe, ils n'euſſent en même temps fait connoître le chemin de l'erreur:

car il ne suffit pas de vouloir devenir vertueux pour l'être, il faut encore éviter les piéges qui pourroient faire trébucher la vertu même ; il faut commander à ses passions en telle sorte, que l'illusion ne puisse nous égarer, & que l'hypocrisie ne soit jamais prise pour la véritable sagesse.

Le système de dévotion fut celui qui occupa nos ancêtres, & qui leur parut le plus propre à les conduire à la perfection. Il se trouva parmi les Ministres de la Religion des hommes à qui la subtilité tenoit lieu de principes ; ils abuserent grossierement de la crédulité des Peuples, & vinrent à bout de leur persuader qu'un entier abandon des biens de la terre, pouvoit seul les rapprocher de la Divinité après leur mort. De-là vinrent ces riches dotations, dont sont encore pourvus aujourd'hui tant de Congrégations, de Monasteres, de Communautés, dont les especes sont multipliées à l'infini, & dont la principale occupation est de consommer, à l'ombre des autels & de l'oisiveté, des revenus considérables qui suffiroient pour rassasier des familles nombreuses & utiles, telles que celles des laboureurs indigens.

Lorsque par cette attraction frauduleuse, ceux qui endoctrinoient les Peuples, eurent mis en

leurs mains les poſſeſſions territoriales, ſoit en ſe faiſant léguer ces objets, ſoit en les recevant par forme de donation dès le vivant même des donateurs, il leur parut indiſpenſable de former des aſſociations ou Communautés; car il falloit que ceux qui ſe déſaiſiſſoient de leurs biens, trouvaſſent au moins un refuge contre les principaux beſoins de la vie. Auſſi ces corporations ſe formerent-elles. Il étoit encore naturel que ceux qui donnoient les plans de formation euſſent la direction du ſpirituel & du temporel ſur les individus qui venoient ſe ranger ſous l'étendard prétendu de la religion: auſſi eurent-ils ſoin de ſe donner une force active ſur ces derniers, en les enchaînant, pour ainſi dire, par les liens d'une obéiſſance aveugle, par les vœux de pauvreté & de chaſteté.

Juſques-là on voit que la cupidité de certains hommes les porta à s'appuyer de la profonde impéritie des autres pour s'approprier leurs biens, en jouir ſans peine, & prendre encore ſur ces victimes de leur ambition & de leur fraude, le pouvoir temporel qui devoit déſormais, par ſes diſpoſitions coercitives, fermer la bouche aux ignorans qui le leur avoient conféré. Plus ingénieux, plus ſubtils en cet endroit que nos premiers Rois, qui n'ont jamais été que les Chefs

de la Nation qu'ils commandoient, ces hommes sans pudeur exerçoient dans l'obscurité des Cloîtres, & sous le signe sacré de la Religion, une tyrannie détestable, un despotisme avéré sur ces êtres foibles, qui s'étoient livrés à leur merci. Il fut un temps où ces saints enrôlemens furent très-nombreux, témoin la grande variété de Corps Réguliers, de Monasteres, d'Ordres Mendians & Religieux qui existent encore aujourd'hui, sans parler de ceux que la réforme a déja anéantis. Il est naturel de croire que les Chefs hardis de ces troupes timides chercherent des moyens captieux, pour faire donner à leurs nouveaux prosélites un caractere qui pût asseoir leurs prétentions, consolider leur constitution nouvelle, & d'hommes grossiers & sans génie en faire des hommes savans. Les souverains Pontifes, toujours empressés de protéger ce qui avoit l'apparence de religion, crurent devoir donner leur sanction à ces établissemens; & par une ridicule condescendance aux demandes des Supérieurs, ils consoliderent dans ceux-ci le pouvoir qu'ils s'étoient approprié; ils le rendirent solemnel & respectable d'arbitraire qu'il étoit, & semerent par là les germes de l'orgueil & de la discorde dans ces sociétés naissantes. Ainsi, l'on vit ces hommes ambitieux trouver la gloire au milieu

de leurs travaux d'iniquités ; la Religion leur prêta un caractere auguſte ; la vénération & la ſoumiſſion des inférieurs mit le ſceau à leur vanité. Ne ſemble-t-il pas voir le chef d'une bande de Brigands qu'un Miniſtre ignorant auroit décoré du grade de Colonel, venir conter ſes exploits au milieu des braves Officiers, voués dès leur naiſſance au ſervice de la Patrie, & raconter les merveilles de ſes Soldats ?

Bientôt ces Ordres, ces Monaſteres ſe trouverent remplis d'une foule conſidérable de gens qui y étoient attirés par différents motifs. Semblables à ces fleuves groſſis dans leur cours par la chûte des rivieres, & qui promenent majeſtueuſement leurs eaux ſur la ſurface de la terre ; ces établiſſemens parvinrent à un degré de prééminence, tel que l'avoient pu deſirer leurs auteurs primitifs. Pluſieurs fois des Conquérans habiles ſe ſervirent des Religieux pour faire réuſſir leurs projets deſtructeurs : l'influence de ceux-ci ſur les Peuples, ſuppléeoit la foibleſſe de l'armée de ceux là ; &, une donation de terres ou autres biens, étoit de la part de ces dévaſtateurs du monde, la récompenſe accordée à la trahiſon des Moines ou Religieux qui ſervoient leur voracité, & qui mettoient ainſi en leurs mains des villes, des bourgades, ſans coup férir. En approuvant

la politique de ces grands Capitaines, ne doit-on pas gémir sur l'infidélité, l'insouciance de ces gens soi-disant voués au désintéressement, à la pauvreté, à la charité chrétienne, qui vendoient leurs freres pour s'assurer des possessions? L'histoire de France est remplie de faits qui viennent à l'appui de ce que nous disons : le regne de Clovis sur-tout offre un tableau fidele de la politique d'un grand Guerrier, & de l'avarice sordide des Religieux.

La succession des temps, loin de diminuer le crédit des Moines & des Religieux, ne fit que l'augmenter. Mais on se rappellera toujours que ce fut dans des temps de désordres, de féodalité, & d'anarchie, que leur entremise fut nécessaire. Dévoués plus étroitement aux vues du Gouvernement qu'au Ministere Apostolique, ils ont participé aux cabales des Cours, ont fomenté des séditions; & comme le faux berger de La Fontaine, ils ont endossé l'habit qui caractérisoit leurs intentions. On a vu ces fanatiques mêler la croix du Sauveur parmi les armes meurtrieres; leurs bannieres, signaux de paix qui devoient rassembler les Chrétiens, marchoient à côté des étendards de la révolte; leurs instructions séditieuses échauffoient le zele imbécille des Peuples, & les aveugloient tellement, que ceux-ci refu-

ſoient de reconnoître un légitime Souverain, à l'inſtant même que ſa douceur, au milieu de la guerre & d'un ſiége, préſageoit aux Pariſiens leur bonheur ſous ſon regne.

Il ſemble cependant qu'à cette époque les idées ſe ſoient véritablement fixées ſur les Moines & Religieux. Les événemens ont été le creuſet qui a démêlé l'hypocriſie & la diſſimulation de la vertu & de la ſageſſe ; on a reconnu que ces dernieres étoient ſi peu exercées dans les Cloîtres, qu'on a deſiré unanimement leur réforme entiere. En effet, l'expérience a ſollicité ſi vivement l'abolition de quelques Ordres, que le Gouvernement lui-même, qui autrefois ſe ſervoit d'eux pour mettre à fin ſes ſpéculations, a provoqué leur ſuppreſſion abſolue (1). Tel eſt la fin de toute inſtitution qui n'a pas la vertu pour baſe, le déſintéreſſement pour guide, qui eſt privée de l'énergie & de la noble hardieſſe que la vraie ſageſſe peut ſeule inſpirer ; car de même que ſon exiſtence eſt précaire, de même auſſi ſa durée doit être bornée : c'eſt un principe vrai qui ſe démontre chaque jour.

D'après les méditations qu'offrent aux vrais

(1) Tels que les Jéſuites, les Céleſtins, les Servites, &c. &c. &c.

& bons Citoyens, ces Ordres multipliés de Religieux de toute eſpece, d'après les bizarreries de leur régime clauſtral, leur inutilité phyſiquement démontrée, ne ſe préſente-t-il pas à l'imagination un projet de réforme qui peut être accepté, ſurtout dans la circonſtance préſente ? Développons nos idées, & montrons que nos réflexions ne ſont pas le fruit d'une humeur atrabilaire, ni du deſir de l'innovation ; mais qu'elles ſont modérées, qu'elles ont pour objet le bien public : prouvons que du ſuccès du plan que nous propoſons, dépend en partie le ſalut de la Patrie, puiſqu'il en réſulte un avantage réel pour la Religion, pour les Religieux eux-mêmes, & pour tous les Citoyens.

En effet, l'Egliſe compte au nombre de ſes enfans, quoique ſous des regles particulieres quelle a ſanctionnées, une foule innombrable de ſujets raſſemblés en différens cantons, dont quelques-uns vivent des revenus de biens fonds qui leur ont été tranſmis par leurs prédéceſſeurs, qui les ont eus de la maniere dont nous avons déja parlé ; le reſte de ces ſujets, connus ſous la dénomination humble de Religieux mendians, devant vivre des bienfaits des fideles, n'en poſſedent pas moins, à la connoiſſance publique, des terres, des fermes, des mobiliers conſidé-

rables, des maiſons ſuperbes, principalement dans les Villes capitales, où pluſieurs de leurs Couvents ſont ſitués. A quoi ſervent ces revenus? Nous ne queſtionnerons pas là-deſſus le ſimple Religieux circonſcrit dans les bornes de ſon inſtitut, qui n'a jamais partagé la gloire des dignités Monacales; celui-là voit d'un œil indifférent la pauvreté ou l'opulence du Couvent; mais il n'en eſt pas de même des Supérieurs: ceux-ci, que la cabale & l'intrigue ont élevé aux premiers grades d'une Province ou d'une Maiſon particuliere, ne voyent pas ſans inquiétude la différence des recettes. Leur aiſance, leur vanité eſt entretenue par le ſurplus de leurs beſoins; raiſon pour laquelle ils ſont plus tenaces dans leurs affaires temporelles que le Citoyen qui vit publiquement, qui riſque ſa fortune, qui éleve des enfans, & perpétue ainſi la Nation dont il eſt un membre actif. Le deſpotiſme eſt en vigueur dans les Cloîtres; le Religieux y éprouve journellement des vexations indignes de la douceur apoſtolique, & regrette cent fois des vœux qu'on a ſurpris à ſon inexpérience, ou que l'autorité de parens dénaturés a fait prononcer. Quelques-uns d'entr'eux ſe livrent au déſeſpoir, témoin cet infortuné Prieur d'un des quatre Ordres Mendians de la ville de Marſeille, qui,

révolté des procédés vexatoires de son Supérieur dominant, & songeant au ressentiment qu'il n'auroit pas manqué d'éprouver en ne déférant pas aux volontés de ce petit despote, alla se précipiter dans la mer. Ce fait, arrivé il y a environ deux ans, a consterné la famille de ce malheureux, sous les yeux de laquelle il a été exposé, & n'a pas moins indigné les Habitants de cette ville contre les auteurs de cet homicide; en vain ont-ils supposé de la démence dans le défunt: le contraire a été prouvé; le cri de la vengeance a pénétré sous les voûtes sacrées, l'écho l'a répété; mais voilà tout..... Quelle honte! quel scandale!

Ces pieux oisifs, dont le pouvoir arbitraire regle le sort d'autres hommes perdus pour l'Etat, dont les fonctions ne peuvent pas du tout suppléer celles des premiers Pasteurs, pour des causes de prééminence ecclésiastique; ces Chefs d'Ordres Mendians, toujours divisés du Clergé séculier pour les mêmes raisons, qui font sans cesse retentir les Palais de la Justice de leurs procès, de leur discorde; ces hommes cependant élevent aujourd'hui la voix pour faire valoir auprès du Trône leurs prétentions & leurs propriétés (1). Ils osent, sans rougir, se prévaloir

(1) Il existe un Cahier des doléances adressées au Roi,

de leurs ſervices auprès des Evêques, & s'appuyent de leurs ſuffrages. Nous rendrons certainement plus de juſtice aux Prélats diocéſains ; & nous ne croirons jamais qu'ils faſſent un uſage utile de ces Religieux Mendians dans les fonctions du miniſtere ſacré, lorſque nous voyons des campagnes privées de l'inſtruction chrétienne, l'éducation publique abſolument négligée, des Habitans de hameaux iſolés, forcés de s'éloigner de leurs demeures pour aſſiſter au ſervice divin, &c. Nous n'ignorons pas la cauſe de ce délaiſſement ; nous ſavons qu'il faudroit plus de Cures dans les campagnes, par conſéquent plus de Curés ; qu'il faut aux Miniſtres des Autels un honnête néceſſaire pour mener une vie convenable à la dignité du ſacerdoce, & pour prévenir les foibleſſes humaines qui ne ſont le plus ſouvent que l'effet du beſoin ; auſſi ce remplacement indiſpenſable, cette augmentation de Paſteurs eſt-elle une ſuite néceſſaire du plan de réforme des Ordres Monaſtiques & Mendians.

Nous diſons donc qu'il conviendroit de détruire entiérement *cette exception de la ſociété*, connue ſous le titre de Corps Réguliers & d'Or-

---

par les Supérieurs des Ordres Mendians de la ville de Toulouſe.

dres Mendians, dont les variétés sont à l'infini. Leurs propriétés venant de l'Etat, peuvent sans injustice rentrer à l'Etat. Il faut, en respectant leur caractere & leur existence, leur fournir de quoi conserver l'un & l'autre ; c'est à la prudence d'un sage Gouvernement à fixer & modifier les sommes qui doivent être prélevées sur la valeur des capitaux à provenir de leurs biens fonds, mobiliers, contrats, &c. pour le service des rentes viageres qui leur seront affectées. Le surplus de ces fonds sera pour l'acquit de la dette Nationale, ou pour l'augmentation des Ministres du second Ordre employés dans les campagnes ; l'un ou l'autre emploi de ces fonds dispense de motiver plus de raisons, plus de prétextes. La Nation Françoise se voit aujourd'hui rassemblée pour remédier à des abus qui ont vicié son Gouvernement. Dans un de ceux qui frappent son attention, elle découvre un remede à d'autres maux qui l'environnent : n'est-il pas naturel qu'elle saisisse tous les moyens d'opérer une bonne réconstitution ? Et des gens actuellement inutiles à la société peuvent-ils se plaindre, quand la Nation elle-même leur fournit les moyens d'exercer leur capacité & intelligence, & qu'elle alimente leur zele en écartant d'eux les premiers besoins ?

Plusieurs Bailliages ont vôté pour la suppression des Moines & des Ordres Mendians; plusieurs ont indiqué des moyens de pourvoir à l'existence des individus qui les composent. Parmi les Cahiers qui ont parlé d'eux, nous nous sommes arrêtés à celui de la Noblesse de Montargis, qui a présenté un plan de réforme assez analogue à notre façon de penser (1). Cet Ordre pense qu'il ne faudroit pas contraindre les Religieux qui ne voudroient pas être sécularisés, mais bien les rassembler en une ou plusieurs Maisons de Province, où ils termineroient leur carriere sous les regles de leur institution primitive, *volenti non fit injuria.* Quant à ceux qui, satisfaits de rompre des liens fatiguans, voudroient exercer librement les fonctions du sacerdoce (& leur nombre sera le plus considérable,) il pense, comme nous, qu'il faudroit d'abord pourvoir à leur honnête nécessaire par l'assurance de la pension viagere, suivant nos principes ci-dessus; les soumettre ensuite aux ordinaires des lieux, & laisser une libre émulation animer chacun de ces hommes rendus à eux-mêmes. Nous sommes persuadés que dans leurs Cloîtres, livrés à l'ennui

(1) Voyez le Cahier des demandes de la Noblesse de Montargis, pag. 20, chap. 9, art. 1 & suiv.

& à l'insouciance, dévorés du chagrin d'avoir contracté un engagement dont ils ignoroient les suites, presque tous les Religieux soupirent ardemment après leur libération. Nous pourrions même nommer quelques-uns de ces infortunés; mais nous craindrions trop pour eux la sévérité de la discipline, & l'animosité de ceux qui ne seroient plus rien sans eux, *tantæ nè animis cœlestibus iræ!*

Encore une fois, il n'y a que les coriphées des Ordres Monastiques & Mendians qui osent se plaindre du traitement qu'ils soupçonnent leur être réservé. Ils affectent d'être vivement touchés de l'état d'incertitude dans lequel se trouvent leurs Communautés respectives. Ils demandent la révocation de l'Edit de 1768, qui recule l'âge des vœux pour les hommes à vingt-un ans, parce que, disent-ils, ils ont peu de sujets, & encore ne sont-ce pas des hommes revêtus du manteau de la premiere innocence. Ils cherchent différens prétextes pour se soustraire à cette Loi, que la prudence du feu Roi, de glorieuse mémoire, avoit dictée, & se servent de raisons captieuses pour colorer leur ambition personnelle. Mais, heureusement pour l'humanité, le tour de l'expression qu'ils employent ne cache pas le vuide de leur raisonnement & l'atténuité de leurs moyens.

Il ne faut que réfléchir un moment sur l'objet de leurs craintes, sur les motifs de leurs persévérantes sollicitations; & alors, convaincu que c'est un tout autre objet que la gloire de la Religion qui les stimule, l'homme le moins instruit peut résoudre le problême.

A Dieu ne plaise que notre intention ait jamais été de nous écarter des principes qui constituent la Religion Catholique Romaine, dans laquelle nous avons été nourris & formés : nous nous permettrons de dire seulement que puisque la Divinité est *une* par son essence, que la Religion Catholique est *une* par la communion des Fideles & par la charité qui les unit, il paroît raisonnable de desirer que parmi nous le culte du Dieu que nous adorons soit exercé d'une maniere uniforme, invariable, & digne de la Toute-Puissance du Seigneur qui en est l'objet. Il seroit infiniment flatteur pour les Chrétiens de ne suivre que les mêmes points de doctrine, de voir éteindre à jamais les schismes & querelles enfantées par l'esprit de parti des Ordres différens, de suivre les Ministres de Jésus-Christ marchant sous l'étendard commun de la Croix, & vêtus de la même étoffe; de sorte que l'uniformité de leur extérieur annonce la conformité de leurs sentimens. Ah! sans doute le jour où cette grande

opération se consommera, sera un beau jour pour les vrais Fideles; la vigne du Seigneur, cultivée par des hommes devenus comme les Saints Apôtres dans une parfaite égalité, rapporteroit alors des fruits de joie & de salut. Ce jour seroit le triomphe de la Religion, parce qu'elle recouvreroit sa premiere dignité & son antique splendeur; & tout Royaume où elle est exercée dans son intégrité, dans l'esprit de charité & de paix qui fait son caractere le plus essentiel, un tel Royaume, dis-je, ne peut qu'atteindre le plus haut degré de prospérité.

Lors donc que tout concourt à assurer le succès du projet que nous présentons, que la gloire de la Religion, l'honneur de ses Ministres, le bien public, sont intéressés à son exécution, pourquoi chercheroit-on à la différer? Le coup qui va frapper les Moines & les Ordres Mendians ne les étonnera point, parce que la voix publique les a informés de leur changement prochain; ils n'auront point à craindre la fureur des antagonistes ni les approches de la misere: c'est la Nation assemblée qui, dans la sagesse de ses délibérations, va leur donner une existence nouvelle & assurée; la bonté d'un Monarque juste les couvrira de l'égide des Loix; le Peuple, dont ils se plaignent d'*avoir perdu l'estime & la confiance*,

va

va les leur rendre toutes entieres ; les Eccléſiaſtiques ſéculiers, auxquels ils ſeront aſſimilés en tout points, ſe dépouilleront de l'eſprit de diviſion, pour ne plus voir en eux que de vrais coopérateurs de l'œuvre ſainte. Enfin, la paix ſi deſirée va faire luire un nouveau jour ſur les François. Eh ! quel ſera le Religieux réformé, témoin de tous ces avantages, qui, dans l'excès de la joie la plus pure, ne s'empreſſera point de partager celle de ſes Concitoyens, & de s'écrier avec le Roi prophête : *Ecce quàm bonum & quàm jucundum habitare fratres in unum.*

FIN.

615